

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Madame Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Absent excusé : Isabelle BARTHELEMY, Emilie DE BOUVER

Procuration : Emilie DE BOUVER à Sophie DUCCA

Convocation et affichage : 16/10/2023

Secrétaire de séance : Mme Sophie DUCCA

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 4

OBJET : RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024 : NOMINATION D'UN COORDONATEUR COMMUNAL

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le recensement de la population aura lieu sur la commune de CUREL du 18 janvier au 17 février 2024.

Il rappelle que cette étude de population est faite maintenant tous les cinq ans.

Il précise qu'il est nécessaire, pour mener à bien cette mission, de recruter un coordonnateur communal.

Monsieur le Maire propose de recruter la Secrétaire de Mairie, Catherine ROUX, comme coordonnatrice qui a déjà effectué les missions de coordonnatrice lors de précédents recensements.

Le Conseil, à l'unanimité,

- **Approuve le recrutement de Madame Catherine ROUX en qualité de coordonnatrice communale,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 23 octobre 2023,

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN

